

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'Honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.—Mgr Lablè.—Œuvre patriotique.—Emigrants canadiens au Manitoba.

Causerie agricole : Des bêtes qui servent à labourer.—Règles et manœuvres du labourage.—Préparatifs à faire avant que de labourer.—Temps convenable pour le labourage.—Façons à donner aux labours.—Confections des sillons et raies.

Sujets divers : La tannée.—Le silo.—Méthode pour conserver les pommes de terre entières pendant plusieurs années.

Choses et autres : Cercle agricole.—Industrie laitière.—Au lac St-Jean.—Notes Commerciales.

Recettes : Moyen d'enlever le vieux mastic.—Pour faire disparaître les taches d'encre bleue.

A nos abonnés.—Nous offrons une grande chance à nos abonnés, et cette chance est pour nos abonnés retardataires : c'est celle de pouvoir se procurer à bon marché des livres dont l'utilité est très grande pour tout cultivateur.

A ceux qui ont eu la négligence de laisser écouler plus de cinq années sans payer leur abonnement, et qui le feront d'ici au 25 Novembre, nous enverrons gratuitement le "Parfait Marchal"; nous donnerons un autre livre sur les "Soins à donner au cheval", à ceux qui, nous devant plus de deux années, s'en acquitteront dans ce même intervalle de temps; et enfin, un petit livre traitant de l'élevage du mouton, sera accordé à tous ceux qui paieront un an d'avance leur abonnement à la Gazette.

Nous espérons que tous profiteront de cette heureuse occasion, et pour remplir leur devoir et pour avoir en leur possession des livres où ils pourront reconrir avec profit.

REVUE DE LA SEMAINE

L'honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.—Nos lecteurs se rappellent sans doute que, le printemps dernier, l'honorable commissaire offrait, en prix aux écoles d'agriculture, une certaine somme d'argent à être distribuée, suivant leur mérite, aux élèves qui cultiveraient le mieux une certaine quantité de bot-

teraves à sucre. Ceux qui connaissent la culture de la botteraves à sucre, et qui savent le travail et les soins qu'elle nécessite, ne manqueront point d'admirer cet ingénieux moyen, adopté par le colonel Rhodes, de s'assurer, d'une manière certaine, de la valeur du travail des élèves de nos écoles d'agriculture. On se souvient que le colonel Rhodes s'était réservé le droit de juger ce travail et de distribuer les prix. C'est pour s'acquitter de ce devoir qu'il se rendait à Sainte-Anne jeudi dernier accompagné du Dr Geo. Leclère, de M. E. A. Bernard et de M. Louis Durand, cultivateur distingué et de mérite de la côte de Lorette.

Voici le rapport unanime du jury composé de ces quatre messieurs.

1er prix.—Joseph Talbot.....	\$12.00
2ème prix.—Edouard Jobin.....	8.00
3ème prix.—Adélar Lemieux.....	6.00
4ème prix.—Roland Frigon.....	4.00

Mais pour se rendre un compte plus exact du travail des élèves, sous ses propres yeux, et comprenant surtout que la base de toute bonne culture doit reposer sur un bon labour, l'honorable commissaire, la veille de son départ, avait donné des instructions pour l'organisation d'un parti de labour parmi les élèves de l'École d'agriculture de Sainte-Anne.

L'annonce de ce concours, le premier qui ait été fait dans une école d'agriculture, fut reçue avec joie par les élèves qui, quoique pris à l'improviste, s'inscrivirent au nombre de sept. Malgré les conditions peu favorables que présentait le seul terrain mis à leur disposition, ils se mirent à l'œuvre avec un courage et une bonne volonté dignes de toute louange.

L'ouvrage étant terminé fut examiné, trouvé bon et jugé par l'honorable Commissaire de l'Agriculture, le Dr G. Leclère et M. L. Durand. Ce fut au milieu des joyeux

applaudissements des élèves que furent proclamés, comme suit, les noms des heureux concurrents.

1er prix.—Rolland Frigon.....	\$12 00
2ième prix.—Edouard Jobin.....	8.00
3ième prix.—Adrien Schmouth.....	6.00
4ième prix.—Joseph Talbot.....	4.00

Les élèves qui ont pris part au parti de labour, ont en pendant leur travail, l'avantage des sages et précieuses leçons pratiques de M. Louis Durand, et l'honorable colonel Rhodes a su profiter de cette circonstance pour appuyer, auprès du directeur de cette école, sur l'importante nécessité d'avoir un chef de pratique compétent sous tous les rapports.

Les élèves de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne sont animés de bonnes dispositions, comme le prouve l'attention qu'ils prêtaient aux paternels conseils du colonel Rhodes et aux instructions pratiques de M. Durand, ce qui impose à ceux qui dirigent cette école le devoir de donner une instruction aussi pratique que théorique.

Ces visites personnelles de l'honorable commissaire aux différentes écoles d'Agriculture de cette province, outre qu'elles prouvent l'intérêt tout particulier qu'il y porte, ont encore pour effet de créer une louable émulation parmi les élèves et d'encourager la direction dans le soin qu'elle doit apporter dans l'enseignement d'une science, hélas, trop négligée de nos jours, et dans laquelle la jeunesse instruite trouverait une position honorable et honorée, les avantages de bénéfices considérables et une heureuse indépendance accompagnée des plus douces jouissances.—*L'Electeur.*

Nous ne pouvons rien ajouter à ce charmant compte rendu de la visite dont l'honorable Commissaire de l'Agriculture vient d'honorer encore une fois l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, sinon nos meilleurs remerciements pour les puissants encouragements qu'il donne aux élèves de cette école. Nous applaudissons surtout aux prix spéciaux aux dont il gratifie ceux qui savent faire un bon labour; car c'est là un point important auquel bien souvent on n'apporte pas assez de soin.

Mgr. Labelle.—Nous lisons dans la *Voce della Verità* du 22 août dernier :

“ Le Révérend monsieur Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme de Montréal, au Canada, a été nommé par le Saint-Père, Protonotaire Apostolique *ad instar*.

“ Cette distinction accordée à l'un des prêtres les plus zélés du clergé si édifiant du Canada a été accueillie avec enthousiasme par les ecclésiastiques et les laïques de ce pays. Monseigneur Labelle reçoit tous les jours des lettres de félicitations. Le nouveau prélat—et c'est la première fois en Amérique qu'un prêtre catholique fait partie d'un cabinet—remplit le poste de sous-ministre de l'Agriculture et de la colonisation, avec la permission de son archevêque. Dans son amour dévoué à la religion et à la patrie, Monseigneur Fabre doit être fier de cette distinction pontificale qui est en quelque sorte une sanction suprême de la permission à Monseigneur Labelle et une juste récompense du dévouement du clergé canadien envers l'Eglise et envers la patrie.

“ Le révérend monsieur Pierre Fancelli a prêté à Rome par procuration, à la place de Monseigneur Labelle aux mains de Monseigneur Pericoli, doyen des Protonotaires, le serment prescrit par les constitutions apostoliques.

Œuvre patriotique.—Sous ce titre nous lisons la communication suivante adressée à la *Semaine Religieuse* de Montréal :

La Société de Colonisation n'est peut-être pas aussi connue pour être appréciée à sa juste valeur. C'est probablement une des œuvres les plus patriotiques qui existent : aider d'une manière efficace l'établissement de paroisses nouvelles, diriger vers des terrains favorables à la culture l'excédent de nos villes et de nos vieilles paroisses, enrayer par là, autant que faire se peut, le mouvement vers les Etats-Unis, donner au colon ce qui peut lui rendre l'isolement supportable, et ce que ses ressources ne lui permettent pas de se procurer, savoir un établissement religieux, une chapelle et la présence d'un prêtre, ouvrir des routes qui le mettent en communication avec les centres déjà établis, voilà le but de la Société de Colonisation.

Pour atteindre cette fin si avantageuse au pays et aux individus, on demande non seulement la petite contribution de dix centins par an, mais encore le concours de toutes les personnes dévouées. Mgr. l'Archevêque veut bien qu'un de ses prêtres fasse de cette œuvre son œuvre unique. Ce prêtre qui est le soussigné a mission et devoir de se présenter dans chaque paroisse pour établir ou activer la Société de Colonisation. Cette société se compose de membres et de zélés. Les membres donnent dix centins par année et ont droit, entre autres avantages, à une messe dite chaque vendredi à leurs intentions, les zélés prennent une liste et cherchent dix membres pour la remplir, ils ont droit, comme membres, à la messe de chaque vendredi et de plus à une seconde messe dite chaque dimanche à leurs intentions.

Les absents et les défunts peuvent être membres et conséquemment avoir part aux messes et aux autres avantages, pourvu qu'une souscription soit donnée en leur nom. Le gouvernement couvre le tiers des recettes de la Société de Colonisation. Ces argents sont remis à l'Archevêque, et l'emploi en est réglé par un comité de dix prêtres et de six laïques sous la présence de l'Archevêque de Montréal. Cette société est déjà établie dans la plupart des paroisses et les zélés généraux sont priés de s'adresser au Prédicateur diocésain de l'Œuvre pour obtenir les objets promis et de nouveaux billets pour les zélés. Le prédicateur ne peut pas visiter chaque année tous les centres locaux, mais le zélé général de chaque paroisse est prié de faire marcher l'Œuvre lui-même en faisant la distribution des billets que le soussigné sera bien aise de lui adresser dès qu'il sera informé du nombre voulu.

F. A. DUGAS, Prêtre,

Préd. de la Colonie.

B. 3, Mile-End, P. Q.

Emigration canadienne au Manitoba.—M. le juge Rou-

thier dans son dernier voyage à travers les riches régions du Manitoba, a beaucoup admiré la fertilité de ses terres. Dans une de ses admirables correspondances adressée au *Canadien*, il montre tout le bel avenir s'ouvrant au cultivateur qui vient s'établir dans cette contrée ; et étonné de voir tant de belles terres encore inoccupées, il fait un généreux appel à l'émigration canadienne dans ces lieux.

Nous nous faisons un plaisir de transmettre à nos lecteurs les sages conseils de l'hon. Juge à ce sujet.

" Il faut, dit-il, traverser les vastes prairies qui s'étendent à l'ouest de Winnipeg jusqu'à la frontière provinciale, pour se faire une idée du riche grenier que la Providence tient là en réserve pour la classe agricole. Il y a là des millions d'acres de terre inoccupée, sans arbres, sans roches, prête au labour, et dont la fertilité est incontestable.

" Je dirai franchement mon opinion ; nous habitants de la Province de Québec, avons eu bien tort de ne pas prendre il y a dix ans et plus, tous les moyens possibles pour diriger de ce côté un fort courant d'émigration de nos compatriotes. Il y a certainement ici un pays très riche et d'un grand avenir dont nous aurions pu nous emparer au grand avantage de notre race et de ses futures destinées sur notre continent.

" Il sera toujours temps pour nous de coloniser le nord de notre province, qui n'est un sujet de convoitise ni pour les Anglais ni pour les Américains. Mais il était extrêmement important au point de vue national de verser ici, du cœur de la Confédération, une forte proportion de sang français.

" Si nos compatriotes qui ont émigré aux Etats-Unis depuis quinze ans avaient pris la route du Manitoba, ils seraient aujourd'hui dans cette province une puissance avec laquelle il faudrait compter, et qui serait peut-être maîtresse de l'avenir. On n'y verrait certainement pas se produire cette espèce de persécution qui menace aujourd'hui l'élément français.

" Nous avons eu tort au point de vue national, et nous avons eu tort au point de vue des avantages matériels. Grâce à notre apathie, et à notre courte vue les autres origines ont déjà accaparé ce qu'il y a de meilleur et de plus avantageux ici. Suivant notre habitude, nous arriverons trop tard, et il nous faudra bien des années pour acquérir ici la position que nous devrions occuper, et que nous aurions pu facilement prendre.

" Cependant, ce qui est difficile n'est pas perdu, et je crois que nous devrions, sans plus tarder, nous mettre tous à l'œuvre. Sans doute il faudrait agir avec discrétion, intelligence et mesure, mais il faudrait agir.

" C'est à la classe dirigeante qu'il appartient de créer ce mouvement. Evêques, prêtres, hommes politiques, et tous ceux qui exercent quelque influence sur l'opinion devraient se concerter sur les moyens à prendre pour diriger vers le Manitoba (sans négliger les intérêts de la province de Québec) un courant d'émigrants appartenant à notre race.

" Un tel mouvement opéré dans toutes les conditions de sécurité que la prudence devra suggérer me semble

émirement désirable, ses résultats dans l'avenir seraient précieux.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes qui servent à labourer.

Les chevaux et les bœufs sont employés le plus au labourage. La nature de la terre, et encore plus l'usage des lieux décident d'entre ces deux bêtes ; car dans les endroits où on laboure avec les bœufs les chevaux sont ordinairement rares ; ainsi on emploie celui des animaux dont l'espèce est la plus commune.

Le bœuf laboure plus profondément ; il est plus propre aux terres argileuses et fortes ; il résiste plus au travail, il est moins sujet aux maladies, coûte bien moins en nourriture et en harnais ; et quand il est usé de fatigue et de vieillesse, il est encore bon à vendre et à manger ; au lieu que le cheval usé n'offre plus de ressource.

Le bœuf aussi ne va qu'une fois le jour au même labourage ; l'après-midi, il faut un autre attelage que celui qui a travaillé le matin ; les mêmes chevaux vont matin et soir ; de plus le cheval fait trois fois plus d'ouvrage, il est infiniment meilleur pour le charroi, et il est unique pour les voitures de toutes espèces : c'est l'animal le plus utile.

Quoiqu'il en soit, les bœufs doivent être accouplés à la charrue très serrément, afin qu'ils tirent également. En certains endroits, on leur met le joug aux cornes ; attelés par le cou, ils ont beaucoup plus de force.

Les cultivateurs qui achètent ou qui élèvent de jeunes chevaux pour les revendre à cinq ou six ans, doivent toujours avoir deux atelages au moins, l'un pour le matin, et l'autre pour l'après-midi, pour les biens ménager et les conserver en chair et en bonne vente.

Les animaux qui servent au labourage doivent être choisis forts, d'un bon corsage, ni gras ni maigres, et être bien nourris et bien entretenus de bons harnais et convenant à leur taille ; ils en font plus d'ouvrages, et ne sont pas exposés à être blessés par leur attelage.

RÈGLES ET MANŒUVRES DU LABOURAGE.

Préparatifs à faire avant que de labourer.—Avant que le laboureur aille aux champs, il faut : 1o. Qu'il ait sondé le fond de sa terre, pour savoir si le soc y mordra, et si le taf ou l'eau ne sont pas trop près de la superficie (dix-huit poncees de bonne terre au moins, sont nécessaires pour que la terre réussisse) ; 2o. Qu'il connaisse la qualité du champ qu'il façonne ; 3o. Que ses bêtes de labour et ses harnais soient en bon état ; qu'il soit muni de quelques outils tranchants et autres, pour raccommoder la charrue et couper les branches qui l'arrêteraient, etc.

Temps convenable pour le labourage.—1o. Le laboureur ne doit jamais labourer que dans des temps convenables, et nullement quand la terre n'est point traitable, que la saison est trop rude, qu'elle est couverte de neiges, etc.

2o. Il faut faire les labours à point, ni trop tôt ni trop tard, et lorsqu'on a été contrarié par le temps, tâcher de

saisir l'instant convenable pour pouvoir donner à temps tous les autres labours.

30. Ne point labourer la terre quand elle est trop sèche ; et si elle est légère, on ne fait que dissiper son peu de substance, surtout lorsque la saison est un peu chaude. Une terre sèche ne se manie jamais bien, et la charrue ne fait que rouler en sautant, et fatiguer le laboureur dans le temps de grandes chaleurs ; quand la terre n'est que cendre ou sable, le labour la dessèche encore l'altère et doit être suivi d'un demi labour avant la semaille.

40. Le labour, dans un temps mou, ou par la pluie, ou lorsqu'une terre est chargée ou imbibée d'eau, la réduirait en mortier ; et elle durcit ensuite si fort que de toute l'année elle ne deviendrait pas meuble, la semence n'y ferait rien, et ce serait semer sur des pierres. Les terres argileuses et fortes sont principalement sujettes à cet inconvénient, à différence des terres sablonneuses qui boivent l'eau comme on l'a dit.

50. On doit donc labourer les terres légères avant la pluie ou de forts brouillards ; le temps n'est que plus favorable quand il est couvert et un peu humide, parce que les eaux précédentes, pourvu qu'elles soient bien imbibées dans la terre, et la moiteur de l'air, attendrissent en été toutes sortes de terres, humectent les sèches et conservent toute la substance ; ou bien, quand on a pas un temps moite et propre à labourer généralement toutes sortes de terres, il faut profiter du temps sec pour labourer les terres humides et façonner celles qui sont sèches et sablonneuses quand le terrain est humide. Plus un terrain est léger et sablonneux, moins les eaux et l'humidité lui font de mal.

60. Le meilleur labour est celui qu'on donne à la terre aussitôt que la récolte est levée : 10. parce qu'il enterre le chaume, les grains tombés des épis ; 20. parce qu'il détruit les mauvaises herbes germées avec le blé et les empêche de grainer ; 30. parce qu'il enterre également tout ce qui s'appelle *mauvaises herbes*. Si la terre doit rester en *jachère*, une très grande partie, à la vérité, de ces grains germes et produira beaucoup d'herbes, lesquelles enterrées par un second labour à l'automne pourriront et rendront à la terre plus de principe qu'elle n'en a perdu.

Façons à donner aux labours.—Le nombre et la profondeur des labours se proportionnent à la qualité et à l'usage de la terre.

10. A l'usage, c'est-à-dire qu'une terre à blé, par exemple, demande plus de façons qu'une terre à menus grains.

20. On ne saurait trop labourer les terres grasses, les terres fortes et les terres nouvellement défrichées, principalement celles qui sont humides ; ni les labourer trop profondément, car plus elles sont remuées, plus la terre se mêle, se dessèche, se subtilise, s'ameublît et s'amollit ; ainsi on donne aux terres fortes qui doivent être ensemencées en blé, au moins trois labours, et quelquefois davantage. Il y a des cultivateurs qui les labourent toutes les fois que l'herbe y recroît : car elles en produisent toujours beaucoup, qui usent la substance et les

sels qu'on ne saurait trop conserver précieusement. En fait de labour, il vaut mieux le bien faire que d'en mal façonner beaucoup ; il faut plutôt ne prendre que peu de terre contre le coutre et l'enfoncer bien avant, que d'en enlever une grande largeur, et ne prendre que la superficie du champ ; ce labour serré et profond s'appelle labourer à *vive jauge* et à *petites raies*.

30. Les terres sablonneuses, pierreuses sèches ou légères et celles dont les fonds sont de tuf ou de terres mortes, veulent être labourées peu et superficiellement. On ne leur donne assez souvent que deux labours avant la semaille des blés, afin que le peu qu'elles ont de substance et d'humidité ne s'évapore point ; et on enfonce pas bien avant parce que ce serait chercher la mauvaise terre pour la mêler avec la bonne ; labourer des terres mauvaises et médiocres à *vive jauge*, c'est-à-dire amplement et profondément, c'est substituer de plus mauvaises terres à de médiocres.

Comme les façons du labour sont presque toujours l'essentiel des terres, le cultivateur doit connaître lui-même, comme nous l'avons déjà dit, le fonds et la qualité de toutes ses terres, afin de régler sur le temps, sur le nombre et sur la forme des labours qu'il leur faut, sans s'en rapporter aux journaliers qu'il emploie et qui manœuvrent les terres pour routine, sans goût et le plus souvent sans connaissance des véritables pratiques qu'il faut employer.

Confections des sillons et raies.—La figure que le laboureur donne à son champs en le façonnant doit être réglée sur ce qui est le plus avantageux pour la terre et pour les bêtes qui la labourent.

10. On ne doit jamais faire de sillons trop longs, si cela se peut, parce que les bêtes ont trop à tirer tout d'une traite ; les raies n'en sont pas si droites, et la terre n'en est pas si bien mêlée ni figurée si agréablement. Il ne faut pas laisser reposer les bêtes qu'au bout de la raie, afin que l'envie d'y arriver les anime.

20. Quand on laboure sur une colline, pour soulager les bêtes et travailler mieux et le plus uniment, il faut labourer en travers et horizontalement à la colline et non pas de haut en bas.

30. On laboure à plat, uniment et également les terres qui ont besoin de l'arrosement des pluies. On laboure en talus ou pente à sillons hauts et élevés les terres argileuses, les humides, et généralement toutes celles qui n'ont pas besoin d'eau, ou qui sont difficiles à se dessécher. Dans plusieurs localités, on laboure par planches ou sillons, et on laisse d'espace en espace une large raie pour recevoir les eaux et les porter dans les fossés, ou seulement une rigole qu'on fait avec la charrue dans les endroits les plus bas des terres.

Au surplus on fait des sillons plus ou moins larges, plus ou moins élevés, et les raies plus ou moins serrées, dans certains endroits que dans d'autres. On les fait pourtant, en général, beaucoup plus élevés, moins larges et moins unis dans les terres humides et grasses, que dans les terroirs secs pour faciliter l'écoulement des eaux qui pénètrent difficilement dans ces terres. Pour empêcher qu'elles n'y trouvent des places où elles puissent y

croupir, il y a des laboureurs qui ne font leurs sillons que de quatorze à quinze pouces de largeur sur treize à quatorze de hauteur ; et quand on fait de ces sillons étroits, il est bon de labourer du midi au nord, pour qu'ils aient le soleil des deux côtés et que les grains y mûrissent également ; sinon, ceux du côté du midi avanceraient et mûriraient huit à dix jours avant les autres. Il n'est pas nécessaire d'avoir cette attention quand les sillons sont plats, larges et spacieux de huit à dix douze pieds de terre, parce qu'ils ont le soleil de tous côtés. Les terres fortes qui boivent l'eau assez aisément, peuvent être labourées en planches larges de huit dix à pieds, dont le milieu sera pourtant un peu plus élevé que les deux extrémités, afin de faciliter l'écoulement des pluies abondantes ; parce que les blés et principalement le seigle, les craignent beaucoup ; elles battent la terre et la font durcir, surtout quand elles sont suivies de sécheresses ; mais lorsqu'elles tombent doucement elles fructifient la terre.

Il y a des terres d'une nature si sèche, que l'eau s'y imbibe aussitôt qu'elle tombe ; il leur faut de l'eau presque tous les huit jours en été, pour qu'elles fassent de belles productions. Quand on labourre de ces sortes de terres, on n'y fait ni sillons ni planches, mais on met ces terres à uni à tous les remuements qu'on y fait. Ce que les laboureurs appellent *labourer à uni*, c'est relever, avec l'oreille de la charrue, toutes les raies de la terre du même côté : de cette manière, lorsque l'on a achevé de labourer le champ et de le herser, il ne paraît aucun sillon, mais au contraire, le champ paraît tout uni. C'est le labour qui se fait avec la charrue à tourne-oreille qui s'emploie dans les terres sèches, sableuses ou pierreuses, dans les terres peu substantielles et qui ont de la pente, et enfin dans toutes celles où l'on ne met souvent que des menus grains.

40. Il est assez d'usage, en certains endroits, de donner le troisième labour aux terres, en traversant les premières façons : c'est le meilleur qu'on puisse donner, parce qu'il ne laisse aucune ordure, et toute la terre est également remuée, mais il n'est bon que pour les pays secs, où l'eau s'imbibe promptement ; il ne vaut absolument rien pour les terres trop humides ou qui retiennent trop longtemps l'eau, à moins que l'année ne soit exactement sèche ; autrement les eaux qui surviendraient, et qui n'auraient aucun écoulement de dessus cette terre ainsi traversée, l'humecteraient si fort, qu'on n'en pourrait rien faire dans la suite.

Il est impossible, comme nous l'avons déjà dit, de donner pour le labour aucune règle certaine et précise ; il doit être conforme à ce que les terres exigent : l'expérience et l'usage doivent guider les laboureurs, et non la fantaisie.

En un mot, il ne faut épargner ni soins, ni peine, ni même la dépense pour améliorer la terre ; elles dédommage amplement de tout ce qu'on fait pour la rendre fertile, la bonifier.

On sait que l'eau des pluies dissout les sels, les substances savonneuses, qu'elle les entraîne vers la couche inférieure, et qu'elles les en pénètrent ; c'est donc la pro-

portion la plus rapprochée de cette couche inférieure qu'il faut ramener en dessus et mêler avec la supérieure. Aussi, le véritable laboureur, celui qui a conscience de son art, suivant sa charrue sonde continuellement son terrain ; il examine s'il amène à la surface une partie de la couche de dessous toujours de couleur différente de celle de dessus ; il pique ou soulève selon la circonstance. C'est la nature du sol, la qualité de la couche inférieure, qui indique de rapprocher ou d'allonger la flèche de la charrue. Dans les bonnes terres un labour profond est excellent ; il est pernicieux dans les mauvaises terres.

Le dernier labour doit être toujours plus profond que le précédent, à moins qu'une terre en ait eu tant, qu'elle soit assez meuble pour n'avoir plus besoin que d'un léger remuage lors de la semaille. Celui qui labourre doit séparer tous ses sillons également, en les faisant égaux et bien droits, pour mieux détruire toutes les herbes et rendre la terre plus fertile ; marcher toujours dans la raie la plus nouvelle pour ne point repiquer le labour, et afin que les raies soient plus droites et mieux faites ; il ne saurait aussi les approcher trop les unes des autres dans les terroirs gras, humides ou forts, parce qu'il en sont bien mieux maniés. S'il rencontre quelque racine d'arbre, il lèvera le soc pour passer dessus, ou il les coupera avec la hache ou la serpe, plutôt que de les arracher à force de labour, ce qui fatiguerait les essieux et la charrue ne sera point en danger de casser.

On chargera le soc le moins qu'on pourra, et on ne fera le dernier labour que dans un temps convenable à la semaille du grain dont on veut charger la terre, puisque le dernier labour est pour ouvrir la terre au grain.

Enfin, il ne faut, comme nous l'avons souvent répété, jamais ni forcer une terre par de trop fréquentes productions, ni lui faire rapporter deux fois de suite la même espèce de grains ; rien ne l'effrite davantage, à moins que ce ne soit les trois premières années de production d'une terre nouvellement défrichée : hors ce dernier cas, on doit semer tous les ans des graines différentes, et donner à la terre le repos qui lui est nécessaire de temps en temps pour reprendre ses forces. Il faut avoir soin d'y faire et d'y entretenir les fossés nécessaires pour l'écoulement des eaux, et entretenir les clôtures en bon ordre pour défendre les champs en culture des ravages qui pourraient être faits par les bestiaux.

Quoique tous les cultivateurs prétendent être de bons laboureurs, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, qu'il n'y a pas cinq sur cent qui sachent labourer comme il convient de le faire ; plusieurs labourent d'une manière passable, et le reste est au dessous de la médiocrité pour ce genre de travail.

Le bon laboureur se connaît à la manière aisée dont il conduit et manie sa charrue, à la facilité de la faire enfoncer ou soulever à volonté à l'art d'ouvrir les sillons droits et égaux au versement des terres, etc. Il ne fatigue pas ses bêtes, et proportionne la largeur du sillon à la qualité de la terre. De retour des champs, il veille à ce que ses animaux ne manquent de rien ; il les soigne il les bouchons et les étrille plusieurs fois, etc.

Il ne faut pas faire labourer ses terres par autrui,

quand on peut le faire soi-même, car elles ne sont jamais si bien façonnées, ni si à temps. Ceux pour qui on laboure, doivent veiller à ce que les labours soient faits à temps et de façons convenables.

La tannée.

La tannée est à proprement parlée la matière qui a servi au tannage, matière usée pour la tannerie et dont n'ont plus que faire les tanneurs, pour qui elle n'est plus alors qu'une chose inerte, un *caput mortum*. Elle contient une forte proportion d'acide tannique extrêmement contraire à la végétation, ce qui la faisait utiliser dans les allées de jardin pour empêcher qu'elles se couvrirent incessamment d'herbes dont le grattage ou l'arrachage ne laisse pas que d'être un travail, une peine.

On l'employait encore en mélange avec la sciure de bois, à former l'aire des manèges dont elle composait une surface douce au pied du cheval et agréable au pied du cavalier qui n'avait point à subir les inconvénients d'un sol dur et les ennuis de la poussière.

C'étaient là, jusque dans ces derniers temps, si je ne me trompe, les deux seuls usages qu'on avait trouvés à la tannée, dont de grandes quantités embarrassaient les tanneurs qui ne savaient comment s'en débarrasser et les perdre.

Aujourd'hui la culture maréchaire s'en empare, et bientôt, à son exemple, l'agriculture l'utilisera. Ce mode d'emploi nouveau a reçu le nom de *tannage*.

M. Rodigas, dans un excellent livre sur la culture maréchaire, et M. Dauverné, dans plusieurs articles de journaux fort intéressants, se sont occupés de cette opération.

“ Les effets physiques du tannage, dit M. Rodigas, sont analogues à ceux du paillage. L'opération consiste à répandre sur les planches, après les plantations, une couche de tannée, épaisse de 4 à 7 centimètres. Cette matière dès que le tannin en a été quelque peu neutralisé par un léger mélange avec de la chaux, peut-être employée sans nuire le moins du monde aux plantes les plus délicates. Elle a la propriété précieuse d'éloigner les limaces. En contact avec l'air et l'humidité la tannée se décompose, passe à l'état d'humus et par les binages s'incorpore au sol.”

Cependant, il faut qu'on le sache bien, cette matière fraîchement retirée des cuves, contient encore trop de tannin pour pouvoir être employée soit comme substance fertilisante, soit simplement en couverture ; on vient de voir qu'au préalable elle doit être mêlée avec de la chaux. Le mélange se fait dans la proportion d'un vingtième seulement de chaux, et on l'opère en retournant et en brassant la masse à plusieurs reprises, pour n'en faire usage qu'après que la fermentation a converti le tout à une substance pulvérulente de couleur noire. C'est ainsi qu'on parvient à neutraliser le tannin, dont l'action est contraire à la végétation.

M. Rodigas ajoute deux choses : 1o. la tannée fraîchement extraite des cuves convient parfaitement pour dresser les couches chaudes des forceries ; 2o. on en forme un excellent engrais en ajoutant à la chaux du sang de

bocherie, mais il faut attendre de longs mois (dix-huit) avant de l'employer.

Voilà pour le jardinage en grand et pour la culture des fleurs.

M. Dauverné a traité le sujet au point de vue spécial et plus large de l'agriculture, et il en parle après cinq années d'expérimentation. Écoutons-le donc :

“ D'abord je ne considère point, dit-il, la tannée comme un engrais, mais bien comme un récipient des matières fertilisantes qu'on y ajoute ; ensuite, je trouve que l'espace de temps pour son emploi, qui est fixée à dix-huit mois par M. Rodigas, en faisant le mélange de chaux et retournant le tas comme il le conseille, est trop coûteux, demande trop de temps et de main d'œuvre, et ma manière de procéder abrège l'un et l'autre. Je suis parfaitement d'accord avec lui sur l'humus que la tannée procure au sol, et j'ajouterai que dans notre sol argileux et compacte l'addition de la tannée, qui se change, d'après ma manière d'agir, promptement en humus, est presque nécessaire. Elle ameublisse la terre, donne de la perméabilité, permet aux rayons solaires de pénétrer la couche arabe, car tout le monde sait que la couche noire est un meilleur conducteur du calorique que la jaune.

“ Les mélanges de sang et de matières fécales ne constituent pas seuls, à mon avis, l'emploi de la tannée comme engrais ; il faut avant tout annihiler l'acide tannique, et l'emploi de la chaux, qui a certainement du bon, demande trop de temps et de main-d'œuvre, comme je l'ai déjà dit.

“ Un tanneur de ma connaissance, voulant utiliser ses tas de tannée, y fit mélanger du sang et de la chair d'animaux ; il laissa fermenter le tout en tas, et livra aux cultivateurs des environs pour la semence de blé noir, ce mélange comme un engrais ; partout où ce soi-disant engrais toucha le sol non-seulement le blé noir ne leva point, mais encore la terre resta vierge du plus petit brin d'herbe. Un cultivateur de ma connaissance, instruit et renommé à juste titre, y fut pris comme les autres ; car le tanneur avait omis l'essentiel sans s'en douter, c'était de neutraliser avant tout l'acide tannique, qui rendait le sol acide et par conséquent improductif.

“ Mon procédé consiste donc à changer les acides tannique et gallique en tannate et gallate de fer, au moyen d'un arrosage des tas avec du sulfate de fer dissout dans de l'eau. Aussitôt après le contact du sulfate de fer avec la tannée, elle devient noire, de rouge qu'elle était ; quelques arroses, une quinzaine de jours et le retournement du tas suffisent pour que la tannée ne soit plus nuisible aux plantes par ses acides. Mais cette préparation ne constituerait pas encore un engrais. C'est alors que je la mets dans une fosse à fumier et que je l'arrose avec des matières fécales, ou simplement que je la mélange à quantité égale environ avec mes fumiers dans ma fosse même, où il se développe au bout de quelques jours une forte chaleur, que je ralentis à volonté avec des arroses. Quoique peu spongieuse de sa nature, la tannée n'en conserve pas moins une notable quantité d'humidité et de matières fertilisantes ; elle pourrit vite dans ces conditions, et après un mois seulement de ferment ou ve

mes fumiers, des arrosements avec du putrin ou des matières fécales convenablement étendues, comme je l'ai expliqué précédemment à plusieurs reprises, j'obtiens un véritable engrais, qui fait, je vous assure, pousser mes cultures avec vigueur et me coûte peu. J'ajouterai aussi qu'une fosse à fumier me paraît nécessaire pour l'emploi de mon procédé.

Le silo.

Voici ce que dit l'*American Agriculturist* a propos du silo :

" Il est tout à fait inutile de charger le silo pour en obtenir un bon ensilage. Les silos qu'on a pas chargés l'année dernière n'avaient pas plus d'ensilage de gâté à leur partie supérieure que ceux qu'on avait chargés pesamment, que ceux qu'on avait recouverts d'une couche de papier, de planches, de bran de scie; seulement deux ou trois pouces d'ensilage étaient gâtés à la partie supérieure des silos qu'on avait pas recouverts; ces deux ou trois pouces d'ensilage gâté formaient une couverture suffisante pour protéger le reste de l'ensilage. D'après les rapports sur les silos que l'on a reçu au département de l'Agriculture, les silos qu'on avait recouverts d'une couche de paille sèche d'un pied ou d'un pied et demi d'épaisseur étaient ceux dont l'ensilage s'était le mieux conservé; ceux qu'on avait chargés lourdement étaient ceux qui avaient subi une plus grande perte d'ensilage. D'après toutes les autorités les plus compétentes en fait de silo, il est tout à fait inutile de presser, de charger le silo pour en exclure l'air."

Encore un bon point en faveur de cette manière de conserver parfaitement les fourrages verts. L'ouvrage que demandait le chargement du silo de plusieurs tonnes pesant étaient encore assez considérable; maintenant que cet ouvrage est inutile, tant mieux.

Le progrès aidant, il viendra un temps qui n'est certainement pas éloigné, où tout cultivateur aura un silo et le considérera aussi essentiel à ses opérations agricoles que sa grange et sa laiterie.

Méthode pour conserver les pommes de terres entières pendant plusieurs années.

Un cultivateur s'assura de la profondeur à laquelle les pommes de terre cessaient de végéter. Il trouva qu'à un pied sous terre elles produisaient des jets verts à la fin du printemps; qu'à 2 pieds, ces jets sortaient de terre vers le milieu de l'été; qu'à 3 pieds ces jets acquéraient une très-petite longueur sans pouvoir sortir de terre; et qu'à 3 pieds et demi elles cessaient de végéter.

D'après ces données, ce cultivateur enfouit, dans un jardin, sur un terrain parfaitement drainé, à 3½ pieds plusieurs tas de pommes de terre qu'il retira au bout d'un, deux et même trois ans, et qu'il trouva fraîches, fermes et sans aucune trace de germination. Eu suivant ce procédé si simple, on pourrait, dans les années d'abondance, conserver sans frais et sans peine des masses considérables de pommes de terre pour les années de disette, en les mettant dans des fosses creusées de quatre pieds.

Choses et autres.

Cercle agricole.—Il vient de se former à St-Ferdinand d'Hali-fax, un nouveau cercle agricole, sous le patronage de St-Isidore. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, L. J. Fréchette, Ecr., ex-M. P., vice-président, Siméon Laroche, senior, trésorier, Léon Lambert, Ecr., maire; secrétaire, M. S. de Champlain. Membres du comité de régie: MM. Z. Fortier, J. Carey, Cyr. Marcoux, etc.

Industrie laitière.—La prochaine Convention Annuelle de la Société d'Industrie Laitière, se tiendra, les 11 et 12 décembre prochain, au village d'Arthabaska-village.

Cette réunion promet d'être nombreuse et intéressante. Nos compatriotes des Cantons de l'Est, qui font partie de la Société, devront se faire un devoir d'être présents.

Au lac St-Jean.—Il est fortement question de la formation d'une paroisse belge au lac St-Jean. Ce projet ne manqua pas d'importance et il n'y a pas de doute qu'une telle entreprise en amènerait plusieurs autres semblables, comme cela est arrivé dans les cantons de l'Est.

M. Haucarr, chancelier du consulat belge, a fait une visite au lac St-Jean dans le but de choisir un endroit convenable à l'exécution de ce beau projet et il semble satisfait de son exploration.

Cette colonie se composerait d'une centaine de familles et on aura le soin de se procurer des gens de tous les métiers. Elle comprendrait en outre un prêtre et médecin.

On mande de Summerside, Ile du Prince Edouard, que les patates s'y vendent bien et qu'on en exporte de très grandes quantités. Les prix varient de 20 à 25 cents le minot. Les patates s'en vont directement du champ sur le marché et les cultivateurs et les commerçants font de très bonnes affaires.

Les personnes compétentes calculent que la récolte de tabac dans le Maryland sera, cette année, de 14,000 à 18,000 boucauts, soit les deux tiers à peu près de la récolte ordinaire. L'on donne plusieurs causes à cette diminution, mais la principale est l'abondance de pluies. Le Maryland fournit un tabac d'un arôme tout spécial. Toute la récolte a été vendue à Baltimore.

Aujourd'hui la moitié du sucre que le monde consomme vient de la betterave. La science, la chimie et la mécanique ont réussi à transformer la betterave des tropiques, où l'on croyait seul qu'elle pouvait pousser, dans les pays du nord. La science nous a enseigné comment la cultiver et le moyen d'en extraire le sucre. L'industrie du sucre de betterave donne aujourd'hui de l'emploi à des milliers d'ouvriers et l'on ne peut dire qu'elle s'arrêtera son progrès.

Les derniers rapports reçus à Washington comportent que la récolte des céréales en Europe ne promet rien de satisfaisant et que l'on compte sur celle des Etats-Unis et du Canada pour combler le déficit. La moyenne de la récolte du blé en Europe, de 1881 à 1886, a été de 1,211,072,192 minots. En 1888 la récolte était de 1,240,370,925 minots. Cette année on estime qu'elle sera de 15 pour cent moindre. La moyenne du blé, pour toute l'Europe, cette année est de 81, contre 93 l'année dernière et 110 en 1887. Les rapports accusant une diminution considérable de la récolte en Europe sont confirmés à Vienne, Autriche.

La consommation du foin à Boston est, en moyenne de 400 tonnes par jour. La plus grande partie vient du Canada, du Maine, de l'Etat de New-York et du Michigan. Les trois quarts sont transportés par voie ferrée.—*Le Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Moyen d'enlever le vieux mastic.

Humectez le mastic avec de l'acide nitrique ou de l'acide muriatique et vous pourrez ensuite l'enlever avec une extrême facilité. Du savon ordinaire remplira le même objet.

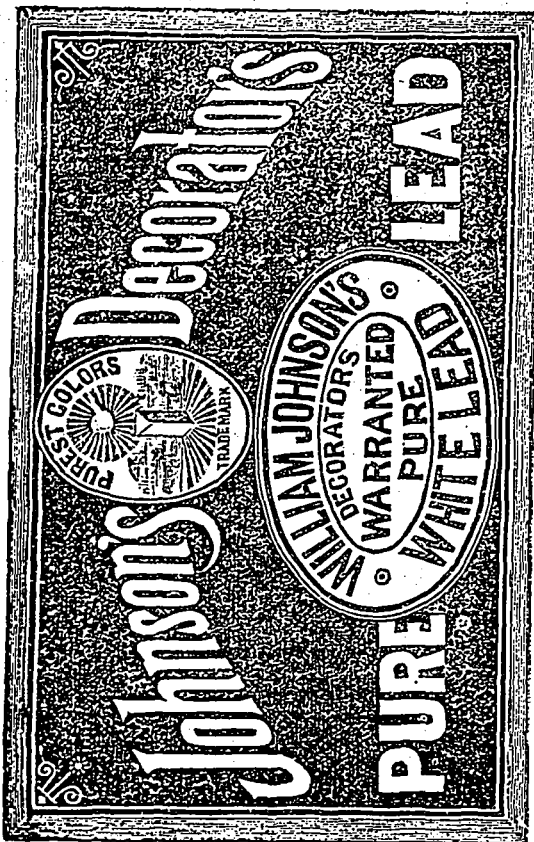
Pour faire disparaître les taches d'encre bleue.

Le linge taché, devra d'abord être lavé dans du lait doux; puis on le frotte fortement avec du savon mou, la tache disparaîtra bientôt.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,
Ste-Anne de la Pointe



Assurez-vous que les peintures que vous achetez portent la marque ci-haut, si non vous n'en serez nullement satisfait. Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les procure.

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.
6 juin 1889.

TURGEON & CARROLL
AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUÉBEC

A. TURGEON H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA: du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

 **MAISON A VENDRE**

AV
VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.

A vendre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Couvent; avec fournil remise et étable; de plus un magnifique verger. Cette maison est située avantageusement pour le commerce étant au centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser à:
HECTOR A. PROULX,
Bureau de la Gazette des Campagnes.
Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

AGENTS DEMANDES PARTOUT



Cette montre se vend d'ordinaire \$15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à \$4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûterait rien. Si vous nous en faites vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée d'un horloger en Silésie par Silberberg de 40z. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous faisons rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en double, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adressez: A. C. ROEBUCK & Co., 57 & 59 Adolphe St. East, Toronto, Canada. Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or double.

HARAS NATIONAL

BUREAU: 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
FERME: OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION
Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.
LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.
18 Avril 1889.—24.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Ek., juin 1889.